

Bojan Gasic, collaborateur scientifique, secteur Substances chimiques et travail, SECO, Zurich

Fiche de données de sécurité étendue: un nouveau défi pour les entreprises

Depuis la fin de l'année 2010, les fabricants suisses de produits chimiques sont eux aussi tenus d'établir une fiche de données de sécurité étendue et de la remettre aux acquéreurs. Ce document contient en annexe les scénarios d'exposition, un thème longuement débattu, qui précisent les conditions opératoires ainsi que les mesures pour la gestion des risques. Une analyse des risques est également effectuée pour les consommateurs et l'environnement. Ainsi, les entreprises disposent dorénavant d'informations plus complètes sur ces substances pour protéger les personnes et l'environnement.



Fig. 1: les produits chimiques font partie de notre quotidien. Mais leur utilisation recèle aussi des risques.

Nettoyant ménager, retardateur de flammes pour meubles ou désinfectant pour les mains: les produits chimiques occupent aujourd'hui une grande place dans notre quotidien. Outre leurs propriétés utiles, ces substances peuvent malheureusement aussi causer des accidents et des maladies ou polluer l'environnement (cf. fig. 1). Du fait de leur utilisation quotidienne de produits chimiques (phytosanitaires, biocides ou autres produits industriels), les professionnels sont particulièrement exposés à des dangers, raison pour laquelle la protection de la santé au poste de travail revêt une grande importance.

Protection de la santé et communication

En raison des évolutions rapides de la législation européenne sur les produits chimiques, la fiche de données de sécurité (FDS) a connu de nombreuses modifications en Suisse. Ses objectifs sont multiples: grâce aux indications, les entreprises peuvent satisfaire à leurs obligations de protection de leur personnel et de l'environnement. Les utilisateurs professionnels sont mieux informés des dangers potentiels et peuvent donc mieux protéger leur propre santé. Elle permet de minimiser

ou d'empêcher les dommages résultant de l'exposition à ces substances, d'où une meilleure prévention des accidents ou maladies professionnels. Par ailleurs, la FDS favorise la communication au sein de la chaîne logistique, notamment entre les fabricants et les acquéreurs de produits chimiques dangereux. Ces acquéreurs disposent en outre d'un interlocuteur en cas de questions ou de propositions d'améliorations pour la FDS.

La fiche de données de sécurité étendue (FDSe) fournit, comme son nom l'indique, des informations étendues sur la protection des travailleurs et de l'environnement. La FDSe présente en détail toutes les utilisations pertinentes du produit et montre les conditions dans lesquelles les utilisateurs de produits chimiques peuvent travailler en toute sécurité. Dans l'idéal, la fiche de données de sécurité étendue est complétée par des mesures au poste de travail, ce qui augmente la plausibilité des indications de la FDSe.



Fig. 3: équipement de protection pour pulvériser des produits dangereux (source: Suva)

Qui doit établir une fiche de données de sécurité et à qui s'adresse-t-elle?

Chaque producteur ou importateur suisse de produits chimiques dangereux doit établir une fiche de données de sécurité et la fournir aux utilisateurs professionnels de ces substances. Ainsi, si une peinture pour voiture contient des composants nocifs pour la santé ou

est facilement inflammable, le fabricant doit en principe établir une fiche de données de sécurité pour ce produit. La FDSe couvre aussi bien les dangers physiques (par ex. «substances/mélanges explosifs») que les dangers pour la santé humaine (par ex. «Sensibilisation par inhalation ou contact avec la peau») ou l'environnement (par ex. «Dangereux pour la couche d'ozone»). A noter: depuis le 1er décembre 2012, les substances peuvent être classifiées, étiquetées et emballées uniquement selon les critères du règlement CLP (voir page 26 et le site Internet www.infochim.ch). L'obligation de mise à disposition s'applique uniquement envers les utilisateurs professionnels et commerciaux (fig. 2). Un particulier, propriétaire d'une voiture, qui veut réparer une éraflure ne peut exiger de recevoir une FDS.

Evaluation de la sécurité chimique et scénarios d'exposition

L'évaluation de la sécurité chimique selon REACH, le règlement de l'UE sur les substances chimiques sur lequel se base le droit suisse des produits chimiques, est clairement structurée et se compose pour l'essentiel de trois parties:

1. Evaluation du danger

- pour la santé humaine (par ex. seuils toxicologiques)
- sur la base des propriétés physiques/chimiques (par ex. gaz inflammables)
- pour l'environnement (par ex. dommageable pour la couche d'ozone)

2. Elaboration des scénarios d'exposition

- Conditions opératoires (par ex. quantité de produit employée)
- Mesures de gestion des risques (cf. fig. 3 pour un exemple d'équipement de protection)
- Estimation de l'exposition

3. Caractérisation des risques

 Comparaison de l'exposition de chaque groupe de population avec les seuils toxicologiques adéquats.

L'évaluation de la sécurité chimique



Fig. 2: la fiche de données de sécurité s'adresse aux utilisateurs professionnels, parex. un peintre en carrosserie.

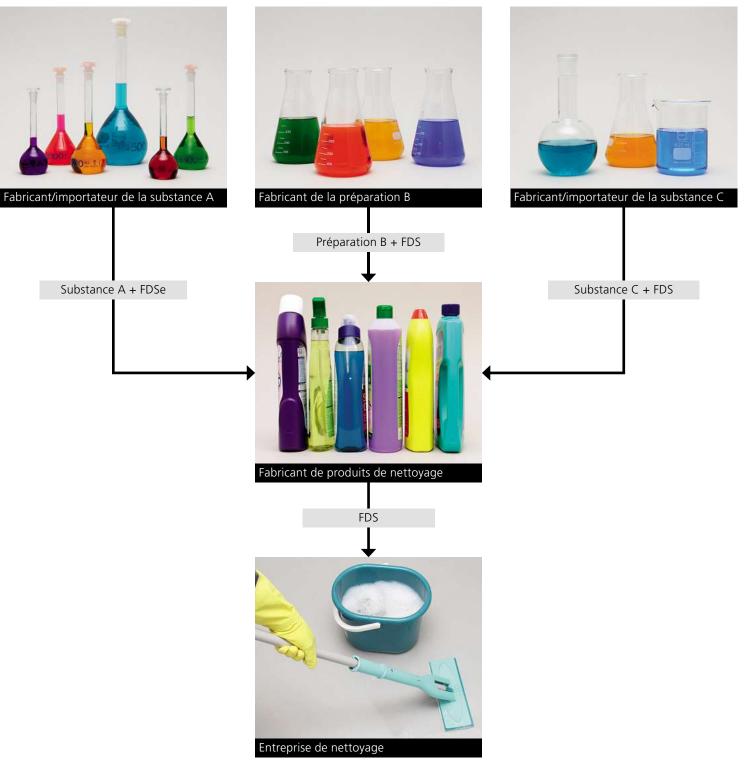


Fig. 4: procédure d'établissement d'une FDS pour des préparations (ici: produit de nettoyage). Dans l'exemple ci-dessus, le fabricant d'un produit de nettoyage prend en compte les informations de l'ensemble des fiches de données de sécurité et des scénarios d'exposition pertinents de chaque composant pour établir la fiche de données de sécurité de son produit (substances A et C ainsi que préparation).

repose sur les scénarios d'exposition qui sont joints en annexe dans la fiche de données de sécurité étendue. Par scénarios d'exposition au sens du règlement REACH, on entend la liste de toutes les conditions opératoires pertinentes et les mesures de gestion des risques qui permettent aux travailleurs de ne pas avoir à craindre pour leur santé. Par ailleurs, la fiche de données de sécurité doit déconseiller les emplois où les risques ne peuvent pas être

contrôlés. La fiche de données de sécurité étendue se compose de la fiche de données de sécurité proprement dite et, en annexe, des scénarios d'exposition pertinents.

Les entreprises sont tenues de comprendre les scénarios d'exposition pertinents pour les substances et de les prendre en compte lors de l'établissement de leur propre FDS pour les préparations (cf. exemple fig. 4).

Exigences posées à la fiche de données de sécurité étendue en Suisse

Les exigences posées en Suisse à la fiche de données de sécurité étendue sont à quelques exceptions près les mêmes que celles pour l'UE. Le tableau 1 présente la structure actuelle et les exigences en termes de contenu (teneur exacte: cf. règlement UE 453/2010); le tableau 2 rappelle les exigences posées

aux scénarios d'exposition qui sont joints à la FDS.

Opportunités découlant de la fiche de données de sécurité étendue et utilité

Les principales difficultés souvent rapportées en lien avec la fiche de données de sécurité étendue concernent le grand nombre et la complexité des indications techniques et des modélisations qui rendent difficile la compréhension et la lisibilité de l'annexe. Les entreprises, en particulier les plus petites, se retrouvent confrontées à de gros problèmes car elles sont souvent dépassées par la quantité d'informations très techniques ou scientifiques. Dans la pratique, ces renseignements détaillés sur une substance ou un emploi spécifique doivent toutefois être disponibles afin de pouvoir protéger les travailleurs. Dans ce cadre, les scénarios d'exposition, complétés dans l'idéal par des mesures représentatives de l'exposition, sont un instrument très utile. L'évaluation des risques tout comme les mesures de protection pour chaque utilisation pertinente y sont en effet documentées de manière exhaustive.

Si une entreprise n'est pas en mesure de comprendre les informations de la FDSe et de les mettre en œuvre au poste de travail, elle doit alors demander de l'aide extérieure. Conformément à l'obligation de faire appel à des MSST, elle peut au choix s'affilier à une solution par branche ou type voire s'adresser directement à une société de conseils spécialisée dans la protection de la santé au travail. Etablir des scénarios d'exposition et examiner en détail les risques d'une utilisation spécifique de produits chimiques dangereux représente déjà une avancée importante pour la santé des travailleurs. S'il est aussi possible d'intensifier et d'améliorer la collaboration entre les fabricants et les utilisateurs en aval, la qualité de l'information transmise et la protection des travailleurs augmenteront elles aussi.

Tableau 1: structure de la fiche de données de sécurité

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Section 2: Identification des dangers

Section 3: Composition/informations sur les composants

Section 4: Premiers secours

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Section 7: Manipulation et stockage

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

Section 10: Stabilité et réactivité

Section 11: Informations toxicologiques

Section 12: Informations écologiques

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

Section 14: Informations relatives au transport

Section 15: Informations réglementaires

Section 16: Autres informations

Tableau 2: structure du scénario d'exposition dans la FDSe

1. Titre concis du scénario d'exposition

2. Activités/processus

3. Conditions opératoires

4.1 Forme physique de la substance, du mélange ou du produit qui contient la substance

4.2 Concentration de la substance dans le mélange ou le produit

4.3 Quantité utilisée par unité de temps ou par activité

5. Autres conditions opératoires importantes de l'utilisation qui déterminent l'exposition

 Mesures de gestion des risques qui tiennent compte des conditions opératoires ci-dessus

6.1 Mesures de gestion des risques concernant la santé des travailleurs

6.2 Mesures de gestion des risques concernant la santé des consommateurs

6.3 Mesures de gestion des risques concernant l'environnement

7. Mesures de gestion des déchets

8. Estimation de l'exposition

9. Evaluation des risques, recommandations et conseils pour l'utilisateur en aval

Pour de plus amples informations

Vous trouverez une version étendue de cet article, avec plus de détails sur le contenu des fiches de données de sécurité et des scénarios d'exposition, à l'adresse: http://www.seco.admin.ch/themen/00385/02071/index.html?lang=fr

Autres liens utiles

Guide ECHA: Partie D: Elaboration du scénario d'exposition

http://echa.europa.eu/documents/10162/13632/information_requirements_part_d_fr.pdf Guide ECHA: Format de scénario d'exposition

http://echa.europa.eu/documents/10162/13632/information_requirements_esformat_fr.pdf Guide ECHA: Exemples pratiques de scénarios d'exposition

http://echa.europa.eu/fr/web/guest/support/practical-examples-of-exposure-scenarios